

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce 4.2 : Document graphique
Secteur Est

Arrêté le :

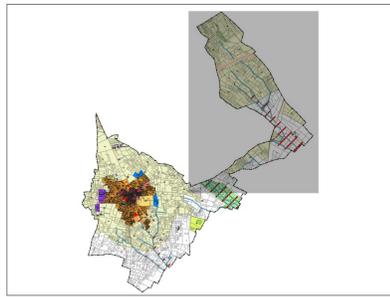
Approuvé le :

Version : Janvier 2017

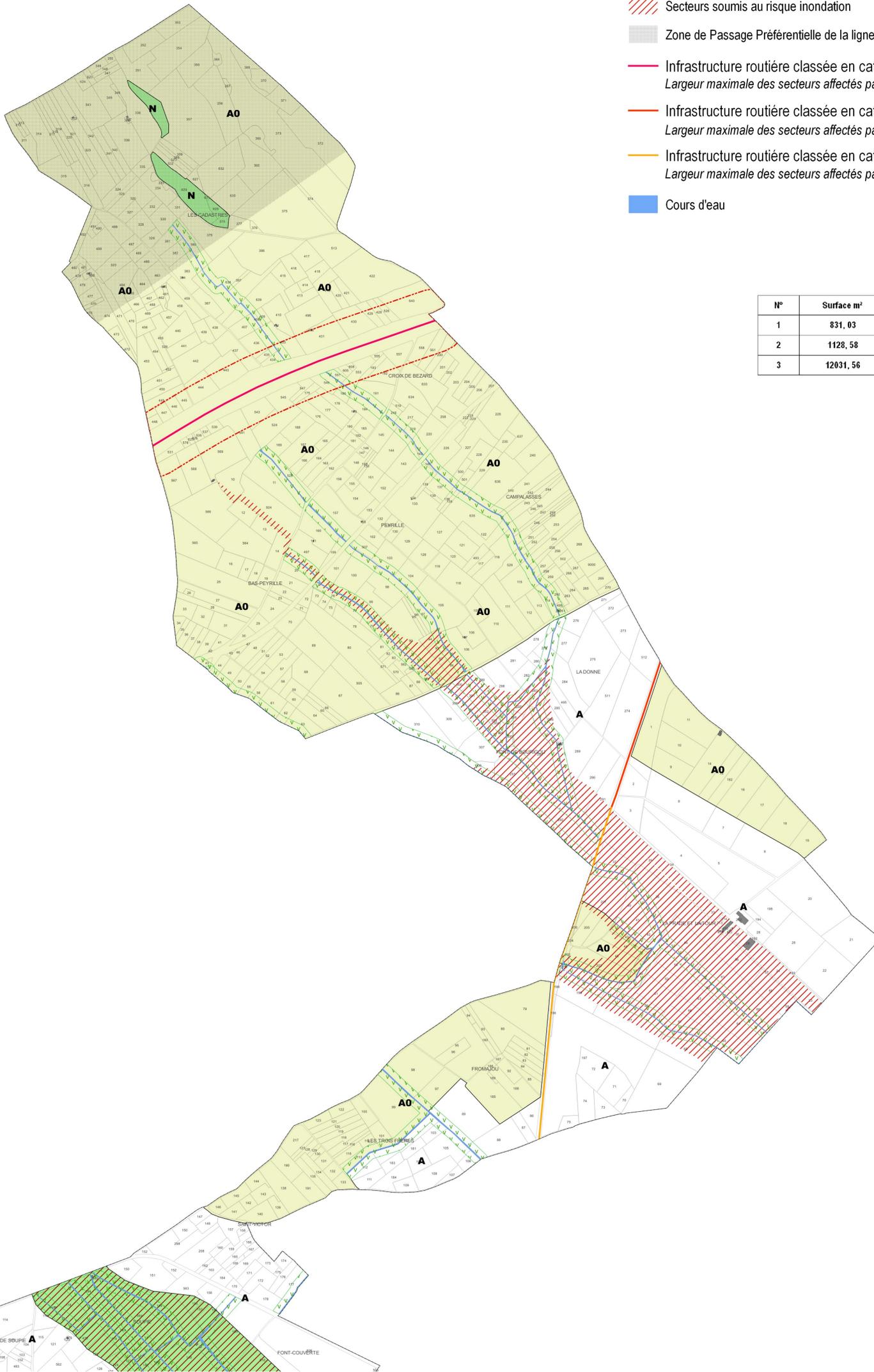
Echelle : 1 / 5000



G2C Environnement
28, Chemin de Fondéyre
31 200 TOULOUSE
Tél : 05 61 73 70 50 / Fax : 05 61 73 70 59
e-mail : toulouse@g2c.fr



- Zone UA : Centre historique de Pomérols
- Zone UB : Extensions anciennes et contemporaines
- Zone UE : Activités industrielles et commerciales
- Zone Ueq : Equipements publics
- Zone Ut : Hébergements touristiques
- 1AU1 : Secteur à urbaniser de Marche-Gay
- 1AU2a : Secteur à urbaniser de Brougidoux
- 1AU2b : Secteur à urbaniser de La Sablède
- 0AU : Secteur à urbaniser de Mas-Peyret
- Zone A : zone agricole à préserver
- Zone A0: Terres viticoles à forte valeur agronomique et vues sur le bourg à protéger
- Zone N : Zone naturel à préserver
- Espaces boisés classés
- Ensemble bâti à protéger
- Eléments paysagers et continuités écologiques à protéger
- Emplacements réservés
- Recul de 100 mètres de part et d'autre de l'axe de l'autoroute A9
- Secteurs soumis au risque inondation
- Zone de Passage Préférentielle de la ligne nouvelle Montpellier-Perpignan
- Infrastructure routière classée en catégorie 1
Largeur maximale des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre du bord extérieure de la chaussée de 300m
- Infrastructure routière classée en catégorie 3
Largeur maximale des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre du bord extérieure de la chaussée de 100m
- Infrastructure routière classée en catégorie 4
Largeur maximale des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre du bord extérieure de la chaussée de 30m
- Cours d'eau



Liste des emplacements réservés

N°	Surface m²	Destination	Bénéficiaire
1	831, 03	Cheminement doux	Commune
2	1128, 58	Parking	Commune
3	12031, 56	Stationnements et logements sociaux	Commune